

**C A B I N E T**  
-----

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**  
-----

Projet d'Accélération Numérique du Togo (PANT)

---

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES**

Pays : TOGO  
Projet : **Projet d'accélération numérique du Togo**  
Financement : Banque mondiale  
Secteur : Numérique et digitale  
Projet Numéro : P179138  
Financement : IDA 7678-TG et IDA 7677-TG

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un crédit de cent millions (100 000 000) de dollars US (environ 62 milliards de FCFA) de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du Projet d'accélération numérique du Togo (PANT) et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour les marchés de services de consultants, de fournitures et de travaux devant être passés dans le cadre du projet.
2. Le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale (MENTD), autorité contractante, est l'organe de mise en œuvre du Projet d'accélération numérique du Togo qui est logé en son sein.

L'objectif de développement du projet est de :

- i) Etendre l'accès à la connectivité à large bande abordable et résistante au climat (fibre) aux établissements scolaires et aux formations sanitaires ;
  - ii) Améliorer les compétences numériques/digitales et renforcer l'écosystème d'innovation numérique dans le pays.
3. Le Projet comporte quatre composantes à savoir :

**Composante 1 : Élargir l'accès à la connectivité à large bande**

Cette composante vise à étendre l'internet haut débit abordable en densifiant le réseau de collecte (backhaul) ainsi qu'en étendant la connectivité du dernier kilomètre aux institutions publiques (éducation, santé et mairies). Cette composante est subdivisée en deux sous-composantes à savoir :

- Déploiement du réseau de collecte qui soutiendra la densification du réseau de raccordement en fibre optique afin de connecter les dorsales existantes aux réseaux d'accès qui seront déployés dans le cadre de cette sous-composante et ;

- Extension de l'accès à la connectivité du dernier kilomètre : cette sous-composante vise à étendre la connectivité à large bande du dernier kilomètre aux institutions publiques ciblées, rapprochant ainsi le réseau haut débit encore plus des populations et entreprises, en donnant la priorité aux communes ayant les vulnérabilités climatiques et socio-économiques les plus élevées.

### **Composante 2 : Stimuler les compétences numériques et l'écosystème entrepreneurial numérique**

Elle permettra de doter les Togolais de compétences numériques pour stimuler leur employabilité et leur participation à l'économie numérique, tout en soutenant l'écosystème de l'entrepreneuriat pour créer des entreprises et des emplois évolutifs. Elle comprend deux sous-composantes qui sont :

- Établissement de pôle technologique qui fournira des programmes d'incubation et d'accélération accompagnés de mentorat et de mise en réseau pour les entreprises éligibles à différents stades de croissance) ainsi que des formations aux compétences numériques pour les particuliers, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes ; et
- Création d'un réseau de connaissances : cette sous-composante soutiendra la création d'un « réseau de connaissances » national, visant à engager divers groupes de population dans un apprentissage en ligne inclusif et collaboratif axé sur les compétences numériques et complémentaires.

### **Composante 3 : Renforcer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de l'économie numérique**

Cette composante financera des activités d'assistance technique pour le MENTD et d'autres parties prenantes clés, telles que l'ARCEP, l'IPDCP, l'ATD et l'ANCy, afin de renforcer les "fondations analogiques" pour étayer une économie numérique sûre et inclusive. Cette composante est subdivisée en deux sous-composantes :

- Renforcement de l'environnement réglementaire favorable à l'économie numérique : cette sous-composante ambitionne de combler les principales lacunes juridiques et réglementaires (y compris l'intégration de mesures d'inclusion tenant compte du genre et d'approches politiques environnementales, telles que les normes TIC vertes) dans divers domaines critiques et prioritaires pour le développement de l'économie numérique, y compris la protection des données et la cybersécurité ; et
- Le renforcement des capacités des employés du secteur public du Togo sur des sujets digitaux : il s'agira notamment de développer, de renforcer les compétences digitales des cadres du secteur public et particulièrement ceux de la justice, notamment en matière de télécommunications, d'innovation, d'entrepreneuriat digital, de protection des données, de cybersécurité, ainsi que de structuration et de gestion des partenariats public-privé dans le domaine digital.

### **Composante 4 : Gestion du Projet**

Elle fournira un soutien à la gestion et à la mise en œuvre des activités du projet. Le financement du projet au titre de cette composante couvrira les frais de fonctionnement et de personnel d'une unité d'exécution du projet qui sera mise en place sous l'autorité du MENTD.

Sur la durée d'exécution du projet, les principaux contrats à passer sont constitués en deux volets, à savoir :

**(1) Travaux et fournitures**

a. Les marchés de travaux

- Travaux de Déploiement du réseau de collecte (« backhails ») et fourniture de capacités (en six (6) lots) ;
- Préparation et aménagement des sites d'installation des Pods et rénovation ou expansion des installations existantes pour les programmes du Tech-Hub.

b. Les marchés de Fournitures

- Fourniture et installation de six (6) Pods pour la phase pilote ;
- Fourniture de matériel informatique pour les 6 premiers pods ;
- Fourniture de mobiliers pour les 6 premiers pods ;
- Matériel informatique & Péri-informatiques pour l'UGP ;
- Acquisition de mobiliers de bureau ;
- Acquisition de véhicules pour l'UGP ;
- Acquisition de logiciels de suivi-évaluation pour l'UGP ;
- Fournitures et consommables de bureau pour l'UGP ;
- Acquisition de diverses fournitures pour la visibilité du projet y compris les impressions des supports de communication du MGP ;
- Acquisition de logiciels de gestion financière pour l'UGP ;
- Etc.

**(2) Les marchés de Consultants**

- Contrôle et surveillance des travaux de construction des infrastructures de réseaux de distribution de l'internet (backhails) ;
- Etude d'impact environnemental et social (EIES) pour la construction des infrastructures de réseaux de distribution de l'internet (backhails) ;
- Elaboration du PAR pour les travaux de construction des infrastructures de réseaux de distribution de l'internet ;
- Assistance à la conclusion et à la gestion des PPP (appel d'offres, évaluation des propositions, mise en œuvre, etc.) ;
- Garant de probité pour la passation des marchés d'infrastructures et fourniture de capacité ;
- Etude relative à la fourniture des équipements et terminaux pour les utilisateurs finaux ;
- Etude de faisabilité pour la mise en œuvre des programmes d'innovation ;
- Elaboration du plan directeur détaillé de l'infrastructure du Tech-Hub, y compris les études géothermiques, topographique et de sol du terrain, la conception architecturale détaillée et les estimations des coûts de conception et construction (ainsi que la proposition des APS, APD et DAO pour la construction) ;
- Etudes d'impacts environnementale et sociale (EIES) de la construction du tech-hub ;
- Elaboration du manuel d'utilisation et de gestion des pods et formation du personnel ;
- Sélection d'un consultant pour le déroulement d'un programme d'incubation d'une cohorte de 30-60 startups dans 3-4 secteurs clés ;
- Sélection d'un consultant pour le déroulement d'un programme d'incubation additionnel d'une cohorte de 30-60 startups dans 3-4 secteurs complémentaires avec une approche différente ;

- Sélection d'un consultant pour le déroulement de programmes de formation de l'académie digitale ;
- Sélection d'un consultant pour le déroulement de programmes de formation en personne pour les populations vulnérables ;
- Sélection d'un consultant pour l'exécution de programmes additionnels dans les pods (e.g., ateliers de formations) ;
- Cabinet d'avocat pour la gestion des aspects administratifs et légaux liés au développement des Pods et des bâtiments du Tech-Hub ;
- Assistance technique pour développer un programme national d'apprentissage numérique de première génération ;
- Développement de la plateforme technique du réseau de connaissance ;
- Assistance technique pour la supervision de la conception et du développement du réseau de connaissances et de la définition et la mise en œuvre des programmes d'innovation y compris l'élaboration de documents de présentation pour les levées de fonds ;
- Formation des acteurs locaux concernés (professeurs, experts professionnels, etc.) à la création de contenu et à l'utilisation de la plateforme ;
- Campagnes de communication et de sensibilisation de la population et des MPME sur les programmes et opportunités proposés par le projet dans le domaine numérique ;
- Elaboration du Code du numérique, des cadres de gouvernance et renforcement de capacités ;
- Mise en place d'un écosystème d'innovation, accompagnement dans la création de l'Agence d'innovation et renforcement de capacités des juristes de la future Agence d'innovation ;
- Accompagnement juridique sur le projet, rédaction d'une convention d'engagement et renforcement de capacités ;
- Elaboration de la stratégie de communication du projet ;
- Renforcement des capacités en passation des marchés suivant les procédures de la Banque mondiale des acteurs de la chaîne de passation des marchés du projet ;
- Audit financier et comptable du Projet : l'avance de préparation du projet et exercices 2025, 2026 et 2027 ;
- Elaboration du Plan de Gestion des Déchets Électroniques (PGD-E) ;
- Elaboration du manuel de suivi-évaluation ;
- Recrutement des experts techniques de court terme ;
- Auditeur interne ;
- Etc.

Les marchés du Projet financés par la Banque seront passés conformément aux procédures spécifiées dans le "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement" de la Banque mondiale daté de Septembre 2023. Les dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur au Togo pourraient s'appliquer au besoin si ces dernières ne contredisent pas celles du Règlement de la Banque. Les méthodes et modalités de passation et de sélection seront celles retenues sur le Plan de Passation de Marchés approuvé par la Banque mondiale. Les marchés sont ouverts à égalité de chance à tous les candidats éligibles qui remplissent les conditions stipulées dans le Règlement de passation des marchés.

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale seront publiés, dans 'UN Development Business et dans le journal national Togo-Presse et autres à l'international, le cas échéant.

Les potentiels candidats éligibles et souhaitant obtenir de renseignements complémentaires, devront s'adresser aux adresses ci-dessous :

*Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale (MENTD)*  
*La Personne Responsable des Marchés Publics,*  
*Projet d'accélération numérique du Togo, siège à l'Avenue Abdoulaye Fadiga*  
*Tél : (+228) 22 21 25 28 / Télécopie : (+228) 22 20 44 25*  
*E-mail : [messanvi.etim@numerique.gouv.tg](mailto:messanvi.etim@numerique.gouv.tg) avec copie à [marches.publics@pant.gouv.tg](mailto:marches.publics@pant.gouv.tg) ;*  
*[ama.yakpo@pant.gouv.tg](mailto:ama.yakpo@pant.gouv.tg)*

Fait à Lomé, le 10 janvier 2025

**La Personne Responsable  
des Marchés Publics**



**ETIM Messanvi**